

[Texte]

I agree with Mr. Gleave. I think there should be more money there. Farmers should be able to pay a wage comparable to that paid to anybody who has a similar responsibility looking after that much investment etcetera in industry. There should be none of this idea that because you work in agriculture you get less money.

Mr. Peters: Mr. Chairman, we are controlling milk. Milk is a good example because it is the only farm product under national control. We have a marketing board that I presume could control all milk if it wanted to. It certainly controls all industrial milk nationally from coast to coast now. The exception is the provincial control over fluid milk.

I am suggesting, Mr. Chairman, that we are just not fulfilling our responsibility either to the consumer nor to the producer in this field. You find farmers producing milk that is the best grade of milk possible, and I think the milk in Ontario and probably in other provinces as well has reached a very high grade. When I was a kid and ran the farm I remember our milk was being produced at 2.8 per cent butterfat. We were getting into lots of trouble with the dairies, because we were producing milk at 2.8 per cent. Now that same milk is produced with a butterfat content of at least 3.5 per cent and in many cases it is 3.7 and 3.8 per cent. We have upgraded the type of milk that we produce. But we are selling milk in the highest milk shed in Ontario at \$8.25. That is, just slightly more than 20 cents a quart. Yet we are allowing a situation that makes it necessary for the consumer to pay up to 45 cents for that.

• 1100

I think this can be extended. For instance, that same milk—less money, about \$7.50, is the industrial milk price. We have control over that milk and yet we are allowing cheese to be sold on the market at about \$1.19 to \$1.30 now. It varies. We are supplying them with the milk. Surely we can tie on to that some kind of control. The milk that is being sold to the cheese board in Ontario is about 67 cents. There is where a lot of the problems are created.

Under a national dairy policy we have control over the total distribution of the milk. We decide how many farmers are going to produce milk. We decide how much milk is going to be produced, and yet we have not exercised any control over what the end product is going to be. It seems to me that we have a responsibility . . .

Mr. Whelan: We do not have control over production. Federally, we do not have control.

Mr. Peters: Yes, we have control over production. It is true, and the Deputy Minister will so indicate to you, that we have left a small opening there where milk can be bought that comes from a herd that is producing under quota. Or I suppose somebody could produce milk who does not have a quota, and he could produce a large amount of milk. But still, in the province of Ontario it has to go through government control.

I suggest that we are not fulfilling our responsibility in our national dairy policy either to the farmers or to the consumers. We have the jurisdictional right to exercise control over those to whom we sell that product until we decide that the price is going to be, and we have not done that.

[Interprétation]

Je suis d'accord avec M. Gleave. Je pense que ce secteur devrait recevoir plus d'argent. Les agriculteurs devraient pouvoir payer des salaires comparables à ceux qui reçoivent quiconque a des responsabilités semblables, doit s'occuper d'investissement aussi important etc., dans l'industrie. On ne devrait pas accepter l'idée que parce que l'on travaille dans l'agriculture, on est moins payé.

M. Peters: Monsieur le président, nous contrôlons l'industrie du lait. Le lait est un bon exemple parce qu'il s'agit du seul produit agricole placé sous contrôle national. Nous avons un Office de commercialisation, qui, s'il le voulait, j'imagine, pourrait contrôler toute la production de lait. Il contrôle en tout cas tout le lait industriel produit dans l'ensemble du Canada. Ma seule exception, c'est le contrôle provincial exercé sur le lait liquide.

Je pense simplement, monsieur le président, que nous ne prenons nos responsabilités ni à l'égard des consommateurs ni à l'égard du producteur dans ce domaine. Il y a des agriculteurs qui produisent du lait, la meilleure qualité de lait qu'on puisse trouver, et je pense que le lait ontarien, ainsi, sans doute, que celui d'autres provinces, a atteint une très haute qualité. Lorsque j'étais en fond et que je m'occupais de la ferme, je me souviens que notre lait contenait 2.8 p. 100 de matières grasses. Nous avons beaucoup d'ennuis avec les laiteries parce que nous produisons du lait à 2.8 p. 100. Le même lait contient maintenant au moins 3.5 p. 100 de matières grasses et, dans de nombreux cas, jusqu'à 3.7 ou 3.8 p. 100. Nous avons enrichi le type de lait que nous produisons. Mais le prix de vente du lait pour la plus grande laiterie en Ontario est de \$8.25, soit un peu plus de 20c. la pinte. Nous permettons cependant que les circonstances obligent le consommateur à déboursier 45¢ la pinte.

Par exemple, le prix du lait industriel est de \$7.50. Nous exerçons un certain contrôle sur ce lait et nous permettons quand même la vente du fromage au prix de \$1.19 à \$1.30 présentement sur le marché; le prix varie. C'est nous qui fournissons le lait. Nous pouvons certainement exercer une forme de contrôle. Le lait vendu à l'office du fromage en Ontario rapporte environ 67¢. Ce n'est là qu'une grande partie des problèmes.

Une politique nationale concernant les produits laitiers nous permet d'exercer un contrôle sur toute la distribution du lait. Nous décidons du nombre de fermiers qui vont produire du lait. Nous décidons également de la quantité de lait à produire, et cependant nous n'avons exercé aucun contrôle sur la nature du produit fini. Il me semble qu'il nous incombe . . .

M. Whelan: Le gouvernement fédéral n'exerce aucun contrôle sur la production.

M. Peters: Oui, nous exerçons un contrôle sur la production. Il est vrai, et le sous-ministre vous le confirmera, que nous nous sommes assurés la possibilité d'acheter du lait provenant d'un troupeau qui produit moins que le contingentement. Ou encore, je suppose que quelqu'un pourrait produire du lait sans avoir de contingentement, et il pourrait en produire une grande quantité. Mais encore une fois, dans la province de l'Ontario il faut tenir compte du contrôle gouvernemental.

D'après moi, nous ne remplissons pas les obligations dont notre politique nationale relativement aux produits laitiers nous a chargés à l'égard d'agriculteurs ou des consommateurs. La loi nous permet d'exercer un contrôle sur nos acheteurs du produit jusqu'à ce que nous décidions du prix, et nous ne l'avons pas fait.